ROUBAIX

NOTRE ALMANACH

Nous prévenons tous nos correspondants et vendeurs qui nous ont demandé des Almanachs, que notre première édition étant épuisée, nous avons dû faire procéder au tirage d'une seconde édition qui est actuellement sous presse.

Nous les prions donc de bien vouloir patienter quelques jours, nous pourrons leur donner satisfaction dans le courant de la semaine prochaine.

AVIS A NOS LECTEURS

Nous croyons devoir aviser nos lecteurs que nous sommes disposés à insérer, avec commentaires, lorsqu'elles seront justifiées, toutes les réclamations d'ordre public qu'ils nous feraient parvenir, mais ce, à la condition expresse que lesdites réclamations ne nous soient pas formulées par lettres anonymes.

M.

—o—

UNE VISITE PEU AGREABLE

Avant-hier soir vers 10 heures 1/4, les époux Clément rentrant chez eux, rue Ma Campagne, 132, constatèrent avec surprise que leur mobilier avait été dérangé et que les tiroirs entr'ouverts de certaines armoires semblaient avoir été fouillés.

Intriguée par cette situation insolite, Mme Clément alluma une bougie pour rechercher la cause de ce désordre, lorsqu'un individu surgissant tout à coup de l'ombre ambiante, bousculà la brave dame stupéfaite, et disparut par le jardin.

Les époux Clément aussitôt remis de leur surprise, crurent avoir été cambriolés, mais à leur grand étonnement l'inventaire minutieux qu'ils passèrent de leur avoir, ne leur fit relever aucune trace de vol.

Une enquête est ouverte au sujet de ce bizarre incident.

—o—

LES MEFAITS DU TROTTOIR

La brume humide qui ces jours derniers enveloppait la ville, rendait extrêmement difficile la circulation des piétons sur le pavé des rues devenu très glissant.

Aussi les accidents provoqués par cette situation ont-ils été fréquents.

Outre ceux que nous avons déjà rapportés, trois autres « méfaits du trottoir » viennent de nous être signalés.

Vendredi matin, vers 5 heures, M. Auguste Charlet, 53 ans, tisserand, demeurant 126, rue du Collège, étant tombé dans ladite rue en se rendant à son travail, la voiture d'un inconnu lui passa sur les jambes qui furent grièvement contusionnées.

Le blessé a reçu les premiers soins de M. le docteur Druesnes.

— M. Louis Leclercq, rattacheur, 45, rue de l'Alouette, a fait une chute samedi soir à 8 heures, à proximité de son domicile.

M. le docteur Lepers a constaté une fracture de la jambe droite.

—Enfin dimanche soir vers 10 heures, M. Pierre Verbucker, 51 ans, teinturier, 131, rue de Flandre a également mordu la poussière (ou plutôt la boue) en rentrant chez lui.

M. Verbucker qui s'était fracturé la cheville gauche dans sa chute a été soigné par M. le docteur Delahousse.

Les trois blessés précités ont été admis à l'Hôtel-Dieu.

—o—

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer une nouvelle perte de l'un de nos vieux militants socialistes, le citoyen Fleuris Tonneau, ancien conseiller municipal, décédé, lundi soir en son domicile, 8, rue Pierre-Motte, à l'âge de 42 ans.

Fleuris Tonneau, qui fut conseiller municipal de 1892 à 1902, époque à laquelle il démissionna, était très connu comme secrétaire du syndicat textile, fonctions qu'il exerça très activement durant plusieurs années.

Délégué au 1er congrès international textile de Manchester, et l'un des organisateurs du 2e congrès qui eut lieu à Roubaix il prit une très large part au mouvement syndical de la région.

Les funérailles civiles de Tonneau auront lieu le vendredi 30 décembre à 3 heures du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire à 2 h. et demie rue Pierre-Motte. (Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes).

Nous présentons nos sincères sentiments de condoléance à la famille du défunt.

—o—

ARRESTATION

Les agents Chantraine et Triaff, ont arrêté rue Pierrot mardi après-midi, en exécution d'un jugement du tribunal correctionnel de Lille, en date du 30 novembre dernier, Mme Grigny, née Angélique Birand, 41 ans, ménagère, 41 rue Perrot.

Mme Grigny condamnée à 3 mois de prison pour fraude en réunion sera aujourd'hui dirigée sur Lille.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Mme Célina Decourcelles, 65 ans, 110, rue de la Makellerie, épeuleuse au tissage Glorieux et fils, rue Favreuil, s'est, le 24 décembre, à 5 heures du soir, fracturé la cheville droite en tombant dans les escaliers.

Mme Decourcelles sera incapable de travailler pendant un mois environ.

— Le 23 courant à 3 heures du soir, M. Félix Brick, 25 ans, Grande-Rue, cour Delbar, 3, a été piqué par une pointe de chardon à l'extrémité de l'annulaire gauche en dépliant une toison.

— Un tisseur de la filature Cavroy-Mahieu, rue Chanzy, M. Désiré Seynave, 27 ans, demeurant rue Choiseul, nettoyait le 24 décembre à 4 heures, une courroie avec un fragment de garniture de carde, lorsque s'étant piqué avec cet objet il se fit un panaris à l'index gauche.

— Lundi matin, vers 7 heures, M. Paul Devleger, 55 ans, demeurant à Wattrelos, charpentier, au service de Mme veuve Emile Picavet, entrepreneur, rue de Blanchemaille, a fait une chûte dans les chantiers de la nouvelle Banque de France où il est employé.

Il en a été heureusement quitte pour quelques contusions aux membres inférieurs.

— Le 24 courant, à 10 heures 20 du matin, le jeune Ferdinand Baisez, 14 ans, demeurant à Mouvaux, rue de Roubaix, 3, tourneur à la corderie mécanique veuve Edmond Scamps, 96, rue du Luxembourg, voulant prendre un outil sur une planche placée à 1 m. 75 du sol, le fit tomber sur sa main droite dont l'index a été contusionné.

— M. Jouret Louis, 27 ans, rue du Pile, cour Duhamel, emballeur à la nature A. Motte frères, rue des Longues-Haies, s'est, le 19 courant, à 5 heures du soir, foulé le gros orteil droit au cours de son travail.

— M. Eugène Desrumaux, 22 ans, boulevard Montesquieu, 4, homme d'équipe chez M. Alfred Planquart, constructeur rue de l'Alouette, 5, est tombé, le 24 courant, à 6 heures du soir, en manœuvrant une barre de fer, et s'est fait quelques contusions au genou gauche.

— Le 24 courant à 6 heures du soir, une jeune apprentie de l'imprimerie Lefebvre et Nisse, 37, rue de la Rondelle, Marguerite Debaecker, 14 ans et demi, rue Jacquard, cour Masurel, 5, a reçu le contenu d'un seau d'eau chaude sur le pied droit.

Il en est résulté une brûlure au-dessus de la malléole.

— M. Gossens Joseph, 23 ans, rue Dampierre, 83, chauffeur à l'usine Motte-Bossut fils et Mengen, avenue des Villas, a eu, lundi vers 6 heures du soir, les mains brûlées par la vapeur en activant les feux.

— M. Jules Evrard, 23 ans, imprimeur d'étoffes chez MM. Motte et Meillassoux frères, teinturiers, rue du Moulin, s'est, lundi à 5 heures du soir, coupé la paume de la main droite en nettoyant une racle.

— Le 24 courant, à 3 heures et demie du soir, M. Henri Beuscart, 19 ans, demeurant 16, rue de Lille, à Mouvaux, tisserand chez MM. Glorieux fils, rue Favreuil, s'est blessé à l'index gauche qui fut accroché par un ressort de métier révolver.

— Le 24 courant à 6 heures du soir, M. Charles Dujardin, 40 ans, demeurant 4, rue de l'Allumette, à Croix, mécanicien à la Société anonyme de Roubaix, rue du Curoir, ayant reçu sur le pied un coussinet très lourd, a eu le gros orteil fortement contusionné.

—o—

LES HONNETES GENS

M. Henri Wibaux, demeurant rue Notre-Dame, cour Thamiry, 3, a trouvé un étui garni d'un fume-cigares et d'un fume-cigarettes.

Il tient cet objet à la disposition de son propriétaire.

—o—

LES POIVROTS

Procès-verbal a été dressé pour ivresse manifeste à la charge de M. Joseph Boucau, 28 ans, jardinier, demeurant 61, rue Alfred de Musset.

—o—

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le Comité invite tous les membres de la Ligue à assister aux funérailles du citoyen Hervé Milbéo qui auront lieu mercredi, à 10 heures.

Réunion à la maison mortuaire, Grande-Place, 11. (Cet avis tient lieu de convocation).

—o—

LA RESURRECTION DU DAUPHIN

La réorganisation du cercle « Le Dauphin » a été décidée lundi soir, par une assemblée comprenant une centaine de membres, convoquée sur l'initiative de M. A. Florin.

Une commission a été nommée pour rechercher les moyens de rendre au « Dauphin » sa vitalité d'antan.

L'ombre de Gustave Nadaud doit en tressaillir d'aise.

Informations et communications diverses

L'AVENIR DU PROLETARIAT. — Société civile de retraites. — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 8 janvier, de 11 heures à midi, au siège du Comité, 22, rue du Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations.

LIBERALITE. — Au nom de l'Administration de la Banque de France, M. le directeur de la succursale de Roubaix vient de faire remettre à l'Administration municipale une somme de trois cents francs pour être distribuée, en secours extraordinaires, aux indigents de la ville de Roubaix secourus par le Bureau de bienfaisance.

Parti Ouvrier socialiste Roubaisien

Le Comité Central du Parti invite les adhérents à assister aux funérailles civiles du camarade Hervé Milbéo, ancien adjoint au maire de Roubaix.

L'assemblée à la maison mortuaire, 11, Grande-Place, mercredi matin, à 10 heures.

— Le Comité Central ne se réunira pas cette semaine.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 27 décembre 1904

Naissances. — Edmond Bayart, rue Condorcet, 4. — Léona Cacheux, rue Bernard, cour Trilion, 11. — Théophile Beurrier, rue du Fontenoy, cour Filipo, 7. — Jeanne Capart, rue Carteau, 83. — Yvonne Ravier, rue Blanchemaille. — Florimond Lingre, boulevard de Cambrai. — Julie Hallez, boulevard de Cambrai. — Maurice Honorez, boulevard de Cambrai. — Léon Preux, rue du Pile, 82. — Marie Lambaert, rue Molière, cour Polyte, 3. — Simonne Sobrie, rue Dombasle, 13.

Décès. — Désiré Lorthioir, 3 mois, rue d'Arcole, cité Saint-Léon, 19. — Antoinette Batteau, 2 ans, rue Galvani, 47. — Floris Tonneau, 42 ans, cafetier, rue Pierre Motte, 8. — Marie Debeir, 23 ans, ménagère, rue et cité Montgolfier, 9. — Raymonde Patroilin, 19 ans, frangeuse, rue du Luxembourg. — Jean-Baptiste Mercier, 1 an, rue du Fontenoy, 208, cour Desmet, 5. — Louis Lesur, 70 ans, sans profession, rue de Lorraine, 53.

LES MOTEURS « EXACT » « CHAMPION » « PHENIX » à gaz, gaz pauvre et essence
et le nouveau Gazogène-Epurateur « Exact »
Consommation : 4 Centime PAR CHEVAL HEURE
ont réalisé plus de 80 ventes à l'Exposition d'Arras et y ont obtenu les plus hautes récompenses.
CALOIN & MARC, Constructeurs à LILLE
45, 47, 49, rue Kuhlmann. Ventes. Locations

TOURCOING

LA FRAUDE

Lundi, vers 6 heures du soir, le brigadier des douanes Rollin et le préposé Bévière, de la brigade de Riscontout, étaient de service près du cimetière, lorsqu'ils aperçurent un individu qui, à leur vue, prit la fuite en abandonnant un ballot qu'il portait.

Les douaniers se mirent à la poursuite de ce dernier et ne tardèrent pas à le rejoindre. Le ballot fut ouvert ; il contenait 40 kilos de café vert, d'une valeur de 120 francs.

Interrogé, le fraudeur déclara se nommer Ferdinand Deruyter 38 ans, maçon, demeurant à Neuville, rue de la Vieille-Motte.

Remis entre les mains des gendarmes de Tourcoing, Deruyter a été transféré à Lille mardi matin.

—o—

ARRESTATION

La police de sûreté de Tourcoing a mis en état d'arrestation, mardi après-midi, rue de la Croix-Rouge, Adolphe Menez, originaire de Landas, âgé de 15 ans, domestique à Valenciennes.

Un mandat d'arrêt avait été lancé par le Parquet de Valenciennes contre ce dernier, inculpé d'avoir soustrait, au préjudice de M. Antoine Péronne, une bicyclette, marque Rochet.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Tiberghien frères, filateurs, rue de Paris, un rattacheur, Papin Alphonse, 25 ans, demeurant rue du Dahomey, s'est blessé en coupant une mèche de laine enroulée autour d'un cylindre. 8 jours de repos.

— Chez Alphonse Pollet, fabricant, rue de Bradford, un mélangeur, Adolphe Clayes, 40 ans, demeurant, 64, rue des Girondins, s'est blessé à l'épaule gauche en travaillant à un mélange. 8 jours de repos.

— A l'usine à gaz, un chauffeur, Théodore Contreras, 37 ans, demeurant 93, rue Cadeau, à Roubaix, est tombé en nettoyant une colonne de fours et s'est blessé au côté et au ventre. 15 à 20 jours de repos.

— Chez Alphonse Pollet, fabricant, rue de Bradford, Cyrille Housay, 30 ans, demeurant 144, rue du Moulin, s'est blessé au pied droit en sautant hors d'une balle. Une entorse nécessitera un repos de 15 jours.

— Chez Alphonse Six, une soigneuse, Maria Clarisse, 33 ans, demeurant 301, rue de Gand, a eu le doigt engagé entre le chariot et le support de son métier. 12 jours de repos.

— Chez Caulliez et Delaoutre, filateurs, rue du Dragon, 15, un laveur, Félix Hassebroucq, 39 ans et demi, demeurant rue Jean-Bart, 124, a glissé en conduisant un chariot et est tombé. Une contusion de la jambe gauche et une entorse de l'articulation tibia-tarsienne nécessiteront un repos de 7 à 8 jours.

—o—

EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

Voici les récompenses décernées aux instituteurs de Tourcoing qui ont pris part à l'exposition de Saint-Louis.

Enseignement primaire, travaux d'élèves : Grand prix : M. Barbenson, directeur d'école, rue du Calvaire.

Enseignement des travaux manuels : Grand prix, Mme Bertrand, directrice d'école rue de la Fin-de-la-Guerre.

Médaille d'or : Mlle Duchaussoy, directrice d'école maternelle, rue de la Fin-de-la-Guerre.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 27 décembre 1904

Naissances. — Thérèse Michel, rue de Guisnes, 195. — Georges Toulemonde, rue de la Baille, 149. — Julien Himpe, rue du Halot, 2. — Norbert Dewitte, rue Magenta, 56. — Jeanne Selosse, rue Cadeau, 109. — Emilie Vanbatten, rue Belle-Vue, 58. — Noël Verbeke, rue d'Iéna, 29.

Décès. — Alphonse Loculier, 66 ans, rue des Orions. — Ryamonde Plantefève, rue du Général-Bonnaud, 62, 3 ans. — Rosalie Dhalluin, 81 ans, rue de Lille, 121.

LUMINOL Savon pour linge, flanelles, laines, ménage, Victor Vaissier.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

RECEPTION DU JOUR DE L'AN.— L'administration municipale prévient ses administrés qu'il n'y aura aucune réception à la mairie pour le jour de l'an.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A la société anonyme Franco-Belge, un enduiseur, Vanhecke Edmond, 32 ans, demeurant, rue de Colmart, 16, a été brûlé au pouce droit et à l'index gauche par du bitume enflammé.

RESULTAT D'ADJUDICATION. — Hier à 11 heures du matin, il a été procédé à la mairie de Croix, en présence de MM. Desbarbieux, maire, Halluin et Vanhoucke, à l'adjudication des tuyaux en grès pour l'embranchement d'aqueducs. M. Colin a été nommé adjudicataire à 6 francs 30 pour cent de rabais.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort à l'âge de 71 ans, du citoyen Louis Gaberel, l'un des membres les plus dévoués de la « Ligue des Droits de l'Homme ».

M. Louis Gaberel, qui avait les sympathies de tous les républicains sans distinction, a succombé mardi matin, à 2 heures, aux suites d'une affection cardiaque, en son domicile, 67, Grande Rue.

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille.

ETAT CIVIL du 27 décembre 1904. — *Naissance.* — Gaston Beerens, rue Jeanne-d'Arc, 76.

Décès. — Georges Liétard, 12 jours, rue de Colmar, fort Boulanger, 11. — Marie Durenne, 64 ans, ménagère, rue Roche, 16. — Louis Gaberel, 71 ans, ancien comptable, Grande-Rue, 67 *bis*.

LYS

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — Hier a eu lieu, à la mairie de Lys, les adjudications pour le pain du Bureau de bienfaisance pour l'année 1905 et pour les travaux d'entretien des édifices communaux.

Mme Droulez-Gossart a été nommée adjudicataire à raison de 5 centimes au kilo de rabais sur la taxe officielle de Lille.

Adjudication des travaux de peinture et vitrerie pour les années 1905, 1906 et 1907 : Adjudicataire, M. Crocco, 10 % de rabais.

Pour les travaux de charpente et de menuiserie, il n'y a pas eu de résultat.

ETAT CIVIL. — *Mariage.* — Henri Delcroix, 35 ans, cultivateur à Camphin-en-Pévèle, et Joséphine Gallois, 33 ans, sans profession, à Lys.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Les préposés en douanes Crepel et Dhainaut, de la brigade de Touffliers, étant de service près de la ferme Pouchain, vers une heure du soir, ont arrêté A. D..., 15 ans 1/2, peigneur, et G. S..., 12 ans, écolier, qui portaient ensemble 5 kilos de café vert, 200 grammes de café torréfié, des allumettes, le tout d'une valeur de 16 fr. 30.

Les deux gamins ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy et dirigés sur Lille.

WASQUEHAL

RECEPTION DU JOUR DE L'AN. — L'administration municipale fait savoir qu'elle recevra à la mairie le samedi 31 décembre, de cinq à six heures du soir.

ETAT CIVIL du 27 décembre. — *Naissance.* — Ernest Charles, rue de Rouges-Barres.

Décès. — Marie Verdurmen, 45 ans, *ménagère*, rue du Franco-Russe.

WATTRELOS

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Vancappenoble Cyrille, travaillant à la Société Chimique, s'est blessé à la cuisse gauche pendant son travail. 10 jours de repos.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Jules Dendalle, Toquet. — Noël Herchelbout, rue du Crétinier. — Louise Broçard, Petit-Tournai. — Lucien Hervé, rue du Damier, 48. — Marie Dartus.

Décès. — Narcisse Vernerey, 47 ans 9 mois, capitaine des douanes, Sapin-Vert. — Cornelle Kennis, 38 ans 6 mois, surveillant de fabrique, Toquet. — Stéphanie Castel, 26 ans 10 mois, tisserande, rue du Trou de Fouan. — Esther Doviaminck, 4 ans 2 mois, rue d'Oran, 42. — Séraphin Catteau, 5 ans 8 mois, rue Royale. — Auguste Loridan, 69 ans 9 mois, sans profession, Marlière. — Jacques Huin, 40 ans 11 mois 28 jours, clerc paroissial, Crétinier.

ANNAPPES

UN SUICIDE. — Un jeune homme a été trouvé mort, la tête trouée d'une balle de revolver, dans un hangar sur la route nationale de Lille à Tourcoing.

Son identité a pu être établie : c'est un nommé Georges Baratte, âgé de 25 ans, garçon boucher demeurant à Hellemmes, et se trouvant sans place dans le moment.

On attribue ce suicide à la peur de la misère.

FRELINGHIEN

DANS LES DOUANES

Certains de nos correspondants ont attiré notre attention sur l'attitude d'un receveur des douanes, qui devrait pour le bien modifier sa manière d'agir.

Ce monsieur, aussi arrogant vis-à-vis de ses subordonnés qu'il n'est obséquieux en face de ses supérieurs, a tort d'oublier que sa tâche doit consister à favoriser les transactions internationales, et non à s'adonner constamment à des chinoiseries ridicules et des procédés vexatoires qui ont déjà eu pour résultat de rebuter certains importateurs et ce... au détriment du Trésor.

Nous préciserons les faits si cela devient nécessaire.

ASCQ

FETE DE GYMNASTIQUE. — Dimanche dernier jour de Noël, la commune d'Ascq était en fête. La société de gymnastique « La Jeune France » donnait en son local une fête gymnique suivie d'une conférence à la salle des fêtes place de l'Eglise.

Les sociétés de Lille la « Pro-Patria » et l' « Avenir du Vieux-Lille » ont prêté pour la circonstance leurs bienveillants concours ainsi que l'Harmonie et les Trompettes d'Ascq. La fête a commencé par un superbe défilé à travers les principales rues du pays conduisant au local de la « Jeune France » ces diverses sociétés ont été acclamées sur tout le parcours.

La salle des gymnastes bondée de spectateurs qui applaudissaient à tout rompre, les prouesses audacieuses des trois sociétés prouvait la satisfaction générale.

M. le maire d'Ascq, président d'honneur de la fête accompagné de son conseil a félicité vivement les chefs de ces vaillantes sociétés ainsi que les organisateurs.

La conférence qui a suivi la fête, a obtenu un grand et légitime succès, le conférencier M. Verger, président de la Seclinoise membre d'honneur de l'union des sociétés de Gymnastique de l'arrondissement de Lille, a sudans un langage parfait, faire ressortir toutes les avantages de la gymnastique.

De applaudissements chaleureux ont accueilli son discours.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol. — Dans la nuit de lundi à mardi, un vol a été commis au préjudice de M. Leclercq, cabaretier à la « Poire d'Or », rue de Marquette, au Pont.

M. Leclercq, qui avait quitté sa maison le lundi à sept heures et demie pour aller habiter à Marquette, s'aperçut en revenant le mardi matin que des voleurs avaient pénétré chez lui en enlevant la porte du hangar attenant à son habitation. Une fois dans la cour, ils avaient ouvert la porte de la cuisine qui n'était fermée que par un simple loquet, puis avaient fait main basse sur 7 litres en fûts, 6 demi-litres, 6 petites mesures et un tuyau de pompe à bière. Le montant du vol s'élève à une centaine de francs.

Plainte a été déposée à la police.

Un bon conseil

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

LILLE

LILLE LA NUIT

La nuit dernière, un garçon, boulanger, Alphonse Geerynck, demeurant, 17, rue du Molinel, rencontrait un nommé Louis Hastier, pâtissier, 27, rue de Paris, avec lequel il prit plusieurs consommations dans divers estaminets. Il se faisait ainsi deux heures et demie du matin lorsque les deux compagnons échouèrent, avec un troisième individu rue du Court-Debout. Là, Geerynck, très surexcité, se précipita sur Hastier et, tout en s'apprêtant à lui faire le coup du « Père François », il lui enleva prestement son porte-monnaie contenant une somme de 17 francs, puis se sauva à toutes jambes, ce qui ne l'empêcha de se faire arrêter peu après par la police.

—o—

AU FEU !

A 9 heures 20 du matin, un sac de déchets de coton placé dans une des dépendances de l'imprimerie Danel, rue Nationale, a pris feu, on ne sait comemnt. La maison étant pourvue d'un matériel de secours en cas d'incendie, un employé seul a réussi rapidement à éteindre les flammes.

Les dégâts sont insignifiants.

—o—

VOL AU CAMION

M. Gaston Scrive, livreur chez M. Prévost, confiseur, ayant quitté sa voiture pour expédier des marchandises a constaté à son retour, qu'on lui avait volé diverses denrées sur son véhicule.

—o—

CHEVAL DISPARU

Un domestique de M. Lelubre, entrepreneur, 80, rue Jeanne-d'Arc, se trouvant à Santes, mardi soir, vers neuf heures, entrait dans un estaminet et laissait dans la rue l'attelage qu'il conduisait, et derrière lequel était attaché un troisième cheval.

Lorsqu'il sortit, cet animal avait disparu. Le domestiqu est venu porter plainte, vers minuit, au poste de permanence où M. Gaehlinger a reçu sa déposition.

Le cheval volé est de couleur bai, il porte un tube à la gorge et a un pied de derrière fendu.

—o—

DESESPERE

Un commerçant de la rue Nationale, M. B..., s'est suicidé mardi, vers huit heures du soir, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

On attribue cet acte de désespoir à des chagrins intimes.

—o—

Le cambriolage de la rue des Stations

Nous avons relaté hier ce cambriolage opéré chez M. Larousse, bijoutier, 35, rue des Stations, vers trois heures du matin.

Surpris par le maître du logis, les malfaiteurs réussirent à s'enfuir, emportant un paquet de bijoux, d'une valeur de 2,000 francs environ.

La police avisée parvint à mettre la main, une heure après, sur l'un des cambrioleurs, un sieur Fleury Caron, qui était porteur du précieux paquet. Quant à ses complices on n'a pu encore les retrouver.

Comme le paquet contenait, outre les bijoux, diverses denrées comestibles, paraissant provenir d'une épicerie probablement visitée par les malfaiteurs, une enquête fut ouverte par M. Parisot de Sainte-Marie, commissaire de police du 7e arrondissement, à l'effet de savoir où pouvaient avoir été commis le ou les vols dont le produit avait été trouvé en possession de Caron.

Habilement interrogé, ce dernier fit quelques aveux qui furent bientôt corroborés par les plaintes des victimes, car il y en avait deux.

En effet, cinq kilos de haricots, des harengs-saurs et de la chicorée provenaient d'un vol à l'épicerie Lévesque, 317, rue de Valenciennes. Il y en avait pour une dizaine de francs. Quant au reste, à savoir sept litres de liqueurs diverses, du café, du sucre et du chocolat, on l'avait volé chez M. Bernard, débitant, 98, rue de Cambrai, chez lequel les malfaiteurs s'étaient introduits, comme chez Mme Lévesque, en brisant un carreau.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND-THEATRE

LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME

Création à Lille

Demain soir, notre grand théâtre donnera la première très attendue du « Jongleur de Notre-Dame » — dont voici l'histoire :

Sur la place de Cluny, tout illuminée par un soleil d'autrefois, devant les pieuses murailles du monastère, clercs, gueux, truands et ribaudes dansent la bergerette.

Et comme leur joie commence à languir, voici que fort à propos survient un baladin. C'est Jean le Jongleur, un pauvre hère, bon, simple, hâve et gauche à la façon de Grimaire. Hélas, s'il a plus d'un tour dans son sac, il n'est guère habile à le faire voir. Chacun se gausse de lui, jusqu'à ce qu'en venant aux chansons, il entonne l' « Alleluia du vin » ; alors la foule, joyeuse, répond et s'esbaudit.

Cependant, le prieur du couvent voisin est apparu, outré par ce vacarme profanateur. Tous aussitôt de s'enfuir. Seul reste Jean, qui reçois, confus et repentant, la malédiction du religieux.

Jean veut racheter son blasphème, car il aime la Vierge de toute une naïve ardeur. Volontiers, il écouterait l'avis du prieur qui l'engage à entrer dans l'ordre, s'il n'avait une maîtresse chérie ; la Liberté. Toutefois, comme frère Boniface, cuisinier du monastère, lui découvre tous les bons côtés de l'existence monacale, et comme le ventre du jongleur crie famine, Jean ne résiste plus au doux appel du « Benedicite ». Il franchit le seuil des religieux, emportant avec lui son petit bagage professionnel. — Et c'est le premier acte.

Nous sommes à présent à l'intérieur du cloître. Jean a pris une mine florissante, il est rosé et replet comme un bon moine — qu'il n'est pas, car tout ce qu'il sait faire pour honorer la Vierge, « c'est boire et manger, et manger et boire ! » Aussi s'en veut-il à mort. Les belles prières en latin ? Il n'y comprend goutte ! Tandis que la plupart de ses frères, artistes de talent, sculptent, peignent, riment, composent, — et se quérellent, et se jalousent aussi ! — tout cela à la gloire de la madone, lui, reste là, malgré leurs invites, impuissant, balourd et gaucher.

Tout en épluchant ses carottes, frère Boniface s'efforce de le consoler. La Vierge, dit-il, préfère les louanges des simples à celles des vaniteux. — Oyez plutôt la légende de la mauvaise rose et de la douce saugette qui abrita dans ses feuilles Jésus poursuivi par le roi tueur d'enfants ! — Et puis, les riches offrandes des Mages furent-elles plus sensibles à Marie que l'humble air de chalumeau joué par le pâtre, afin que sourie l'Enfant-Dieu en sa crèche ?

Avec ravissement, Jean a écouté le frère Boniface. Ses confidences sont un éclair dans cette obscure cervelle.

Et quand se lève la toile sur la chapelle du couvent, auprès de l'autel que domine la statue de la Vierge, l'ex-jongleur arrive furtivement avec son attirail de baladin, et le voilà qui reprend devant la statue les menus exercices du temps passé.

Or, tandis que pour lui montrer combien il lui a d'attachement, il esquisse devant elle une danse de son pays, les religieux le surprennent, crient au sacrilège, et vont... expulser frère Jean, lorsque soudain la Vierge s'anime en sa niche irradiée de lumière, et d'un geste majestueux et lent, bénit le pauvret qui, de bonheur et d'extase, exhale doucement son âme vers le ciel, où l'appelle le chœur lointain des angelots.

Nous aurions dû être plus bref à résumer le gracieux livret que M. Maurice Léna a tiré d'une nouvelle du maître Anatole France. Mais il évoque tant de choses, qu'en le contant on est, sans qu'on sans doute, doucement poussé vers la prolixité. Hélas ! cela ne vous en dit guère mieux le charme savoureux, ni le délicat langage.

Notre collaborateur musical vous dira de son côté, et après la première représentation, le mérite de la nouvelle partition de Massenet. Disons seulement que celui qui fit avec sa palette orchestrale des compositions vigoureuses presque comme des Rembrandt s'attarda heureusement à cette enluminure naïve mais magnifique ; et il faut lui être reconnaissant d'une fantaisie que n'auraient pu faire pressentir « Sapho » ni « La Navarraise ».

Notre ami P. C. parlera également de l'interprétation et de la mise en scène à laquelle la direction a donné tous ses soins. Mais une indiscrétion nous sera cependant permise : l'impression causée par la première répétition générale, qui se termine, a été très profonde et nous pouvons prédire un éclatant succès à cette œuvre d'une allure si nouvelle. Ce soir, nouvelle répétition générale.

***

Voici la distribution complète du « **Jongleur de Notre-Dame** », dont la première aura lieu demain :

Jean le Jongleur, M. Mikaëlly. — Boniface, cuisinier du monastère, M. Chancel. — Le Prieur, M. Béguin. — Un moine poète, M. Cardon. — Un moine peintre, M. Manoni. — Un moine musicien, M. Dhaëne. — Un moine sculpteur, M. Froidurot.

Deux anges, Mlles Péguillan et Delvoye.

La Vierge (apparition) Mlle Dechesnne.

Un moine crieur, M. Froidurot. — Un loustic, M. Nandanée. — Un ivrogne, M. Avrain. — Un chevalier, M. Vermorel.

Chœurs : Les Moines. — Les voix des Anges invisibles. — Chevaliers. — Bourgeois et Bourgeoises. — Paysans et Paysannes. — Marchands et Marchandes. — Clercs. — Gueux.

Les carnets de série sont valables pour cette représentation.

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Jeudi 29 décembre. — Création à Lille du grand succès de l'Opéra-Comique : LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME, miracle en 3 actes, poème de Maurice Léna, musique de J. Massenet.

On commencera par LES DOMINOS ROSES, comédie en 3 actes, de MM. Hennequin et Delacour.

Places gratuites de 4.601 à 4.800.

Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 heures et demie.

A 9 heures, « Le Jongleur de Notre-Dame ».

KURSAAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Mercredi 28 décembre.—BLANCHETTE, comédie en trois actes, de M. Brieux (avec Mme Jeanne Dulac, dans le rôle de Blanchette, qu'elle a créé au théâtre Antoine).

On commencera par une comédie en un acte.

Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 heures et demie.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Victor Bokaert, tisseur chez MM. Coisne et Lambert, a eu le doigt écrasé entre l'échasse de son métier. 8 jours de repos ; docteur Baroux.

— Charles Dewilde, 20 ans, serrurier chez M. Delannoy, rue d'Ypres, s'est fait mal aux reins en transportant un poêle. 8 jours de repos ; docteur Hacot.

— Véralleman, tisseur chez M. Decherf, a reçu un coup de navette au pouce droit ; il se reposera 8 jours ; docteur Baroux.

— Alfred Caron, employé aux ateliers Danjon, chapelier, rue des Agneaux, a eu la main gauche prise dans la machine à couper ; un mois d'incapacité de travail ; docteur Hacot.

— Emilie Dewelle, 29 ans, fileuse à la filature Dubois-Charvet, rue de Flandre, a reçu son crochet au poignet gauche ; incapacité de travail de 5 jours ; docteur Hacot.

HELLEMMES

UNE CHUTE DE DIX METRES. — Le nommé Paul Delerue, ouvrier couvreur, âgé de 40 ans, demeurant à Ascq, était occupé à couvrir un bâtiment en construction à l'angle de la rue Sadi-Carnot et de la rue Vandestraten, quand par suite d'un faux mouvement il fut précipité sur le sol. Il tomba heureusement sur un tas de cendres qui sert à confectionner le mortier. Delerue fut aussitôt relevé et transporté à l'estaminet Vandenabele où M. le docteur Biérent est venu lui donner les premiers soins. Il a été ensuite transporté à son domicile.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

ARRESTATION. — La police de Douai a mis hier en état d'arrestation Mme Maria V..., originaire de Bierville, qui s'était rendue coupable d'une indélicatesse dans un estaminet. Mme V... s'était fait servir deux chopes dans un cabaret de l'avenue du Quatre-Septembre et avec une désinvolture admirable avait déclaré que n'ayant pas d'argent elle repasserait... plus tard pour payer.

CHUTE DE CHEVAL. — Hier matin, pendant la promenade habituelle des chevaux, un canonnier conducteur du 22e régiment d'artillerie, Joseph Caltoor, a été désarçonné par sa monture et dans sa chute s'est fracturé la jambe gauche.

Le blessé, qui est originaire de Bollezeele, arrondissement de Dunkerque, a été transporté à l'hôpital militaire de Douai.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT-AMAND

UN ENFANT EBOUILLANTE. — Toujours l'accident classique ! A peine Mme Desmedt, rue des Murs, avait-elle retiré du feu un chaudron d'eau bouillante que son enfant, un bébé de trois ans, tombait dans le récipient.

Le docteur Breton, mandé pour soigner le pauvre petit, que sa mère avait retiré dans un état lamentable, dut, en raison des graves inquiétudes qu'inspiraient les brûlures, le faire transporter d'urgence à l'hôpital.

On juge du désespoir de la famille.

CHUTE. — Léon Terchais, 41 ans, chauffeur, était monté sur une échelle pour nettoyer le mur de la maison Defaux, quand un barreau se brisa. L'ouvrier, précipité à terre, eut la jambe droite fracturée et de nombreuses contusions.

PAS-DE-CALAIS

FOUQUIERES-LEZ-LENS

AU VOLEUR ! — Dans la nuit de samedi, M. Achille Laurent, épicier, était réveillé par un bruit provenant de la devanture de son magasin. S'étant levé, il regarda par la fenêtre et aperçut à environ 40 mètres de sa maison deux individus qui paraissaient faire le guet. M. Laurent ouvrit alors la fenêtre. Au même moment un coup de sifflet retentit et un troisième individu, qui était occupé à briser un carreau de la devanture, prit la fuite avant d'avoir pu pénétrer dans le magasin.

M. Laurent a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

BILLY-MONTIGNY

NOS CAMBRIOLEURS. — Dans la soirée du lundi, M. Bierinex, boulanger, rue de la Gare, se rendait chez son ami Baillet, chapelier, pour l'entretenir de la visite qu'il venait de recevoir de deux individus suspects qu'il considérait comme étant des cambrioleurs.

Probablement pris d'épouvante, M. Ball